

La croix Catherine Schott

La croix Catherine Schott est une croix mémorielle commémorant un fait divers dramatique. L'épigraphie nous indique l'essentiel : *«Monument de piété érigé à la mémoire de la malheureuse Catherine Schott assassinée lâchement à cet endroit le 2 août 1840 à l'âge de 20 ans. Un de profundis.»*

En revanche, l'âge de la malheureuse reste mystérieux : 24 ans si on se réfère à son acte de naissance (née le 11 mai 1816 à Dabo), 22 ans dans l'acte de décès (pour lequel le drame serait arrivé le 10 août 1840 et non le 2 août...) et 20 ans reportés sur la croix ! Il semble donc que parfois, il y ait cumulé d'erreurs de transcription...

Catherine vivait chez ses parents à la ferme et débit de vin de St-Gorgon. Un jour qu'elle descendait à Ottrott-le-Haut pour assister aux vêpres, elle tomba, frappée à la tempe droite par une pierre qui lui avait été violemment lancée. Elle succombera dans d'affreuses souffrances quelques heures plus tard. Le meurtrier âgé de 25 ans, Antoine Seegmuller sera rapidement arrêté. Il a agi pour se venger de la famille Schott qui ne procurait plus d'ouvrage à ses sœurs, auparavant employées comme journalières à la ferme.

Au terme de l'audience du 12 juin 1841, la Cour d'Assises du Bas-Rhin a condamné l'accusé à 20 ans de travaux forcés ■



Les circuits passant par la Croix Catherine Schott : Ot1, Ot2, Ot3, Ot4, Ot7